PROCÈS VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 02 MAI 2012 À 19H SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE GARY LACHAPELLE

SONT PRÉSENTS

MESDAMES Françoise Lafrenière, conseillère

Pauline Sauvé, conseillère

MESSIEURS Jean-Claude Loyer, conseiller

Pierre Leblanc, conseiller Sandy Mackay, conseiller Derek Dubeau, conseiller

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MADAME Sylvie Pétrin, commis-comptable

MESSIEURS Yvon Blanchard, directeur général

Lionel Sauvé, contribuable

2012-05-166 OUVERTURE DE LA SÉANCE

ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

<u>2012-05-167</u> <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU</u>

JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) **ADOPTION DES RAPPORTS**

- C-1 Rapport incendie
- C-2 Recommandations des comités
- C-2-1 Services à la population & Environnement et Urbanisme du 23 avril 2012

REC # 1 SUJET 7 NOUVEAU SITE WEB

REC # 2 SUJET 10 MODIFICATION À APPORTER AUX INSTALLATIONS SUITE À LA FORMATION OFFERTE PAR LA MMQ WESA TECH & BRAULT **MAXTECH**

REC # 3 SUJET 13 CROISSANT DE L'ÉTANG

REC # 4 SUJET 21-B COMITÉ DES LOISIRS À LA **MRCVG**

REC # 5 SUJET 21- E TRANSPORT DES MATÉRIAUX SECS

REC # 6 SUJET 21-G AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE VOLLEY-BALL

REC #7 SUJET 21-H RÉPARATIONS AU RÉTRO-EXCAVATEUR-CHARGEUR-CASE

REC # 8 SUJET 21-I LA VOIX CE CHEZ-NOUS

C-2-2 Administration et gestion financière du 23 avril 2012

REC # 1 PAVILLON DU PARC (GORDON PICARD)

REC # 2 CSSS ET UNE PERSONNE RESSOURCE

REC # 3 ÉVALUATION DES RISQUES

REC # 4 ACHAT DE CASIERS INDIVIDUELS & DOUCHE

REC # 5 150E ANNIVERSAIRE DE KAZABAZUA

REC # 6 PARC INFORMATIQUE MUNICIPALE

- C-3 Adoption des comptes de la période
- **Finances** C-4
 - C-4-1 Engagements financiers
 - C-4-2 Résumé budgétaire

 - C-4-3 Rapport Financier
 C-4-4 Amendements postes budgétaires
- C-5 **Autres rapports**
- C-5-1 Suivi des résolutions (Reporté) C-6
 - Adoption des procès-verbaux C-6-1 Séance ordinaire du 4 avril 2012.
 - C-6-2 Séance extraordinaire du 18 avril 2012.

D) **CORRESPONDANCE REÇUE**

- Agence du bassin versant des 7. Confirmation D-1 distribution d'arbres.
- D-2) MTQ Subvention concernant Aide au réseau routier municipale- (Information)
- D-3) Madame Stéphanie Vallée, Député de Gatineau et adjointe parlementaire au Premier Ministre. (Information)
- D-4) Ville de Gracefield, demande d'appui pour le dépôt des états financiers de la RIAM.
- Office québécois de la langue française (Information) D-5)

- D-6) Politique familiale (Information)
 - 1) Accusé réception de la Députée de Gatineau, Madame Stéphanie Vallée.
 - 2) Ministère de la Famille et des Aînés.
- D-7) Volet 11-2010-2012 concernant l'acceptation des modifications et du prolongement des sentiers de vélos de montagne.
- D-8) TCFDSO concernant demande d'aide financière « Bombes rêveuses » Vente de produits.
- D-9) CCIM, Tournoi de golf « Femmes d'affaires de la Vallée de la Gatineau»
- D-10) MAMROT concernant P.P.P. Canada.
- D-11) Nouvelle loi sur le patrimoine culturel « Les personnages, les évènements et les lieux touristiques. (Voir Règlement d'urbanisme municipal en annexe une partie a été identifiée en 1992)
- D-12) Invitation journée découverte à Lac-Sainte-Marie.
- D-13) Invitation souper-bénéfice de la paroisse St Félix de Blue Sea.
- D-14) CCIM Remerciement d'appui au prolongement de l'Autoroute 105.
- D-15) Tournoi de golf de la Fondation Jean-Claude Branchaud.

E) AFFAIRES NOUVELLES

- E-1) Tournoi de golf annuel de la Municipalité de Blue Sea.
- E-2) FQM prolongement du 30 avril au 31 décembre 2012-Volet 3, Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).
- E-3) Avis de motion pour modifier le Règlement N° 2012-01-001.
- F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES
- G) <u>AUTRES SUJETS</u>
- H) <u>VARIA</u>
 - 1. TECQ Modification due au bilan des investissements ;
 - 2. Embauche d'un journalier aux travaux publics ;
 - 3. CRÉO Demande de subvention ;
 - 4. Chemin de la Solitude Demande d'intervention ;
 - 5. S.A.G.E. rapport du représentant de la municipalité ;
- I) PAROLE AUX CONTRIBUABLES
- J) PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER
- K) <u>CLÖTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE</u>
- L) <u>DOCUMENTS NON STATUTAIRES</u>

<u>2012-05- 168</u> <u>NOUVEAU SITE WEB</u>

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy MacKay

ET IL EST RÉSOLU d'informer le Webmestre, Monsieur Michel Gauthier, que la municipalité reporte au 1^{er} janvier 2013, l'utilisation du nom du domaine «www-lac-saintemarie.ca» et d'attendre à cette date pour sa mise en application.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-169 RÉPARATION À L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

DE MONT STE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense au montant de 1 108.48 \$, incluant les taxes applicables, pour une réparation au module de traitement ULTRA-VIOLET à l'usine de traitement des eaux usées « STEU » de Mont Ste-Marie.

Coûts ventilés :

Les fournitures (lampes et autres): 533.48 \$Service d'un électricien: 575.00 \$

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>2012-05-170</u> <u>ATTESTATION DE CONFORMITÉ</u>

RUES : CROISSANT DE L'ÉTANG

ET CERCLE LEGAULT

CONSIDÉRANT QUE le promoteur souhaite remettre à la charge de la municipalité l'entretien d'une partie des rues Cercle Legault et Croissant de l'Étang;

CONSIDÉRANT QU'il était convenu, lors de l'acceptation de ce projet de développement résidentiel, que la municipalité prendrait à sa charge l'entretien de ces rues;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de demander au promoteur de déposer, à ses frais, les documents suivants :

une attestation de conformité de la mise en forme des rues par la firme CIMA+;

- certification de localisation de l'emprise des chemins ciblés à des fins de transfert;
- assumer les frais de transfert (notaire);

QUE le maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie tous les documents relatifs à ce transfert de propriété.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-171 LOISIRS ET CULTURE DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de mandater les personnes suivantes à une charge afférente aux différents comités locaux et régionaux :

- QUE la bénévole Madame Louise T. Hummell soit chargée du volet "culturel";
- ➤ QUE le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer soit chargé du volet "loisirs".

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-172 TRANSPORT DES MATÉRIAUX SECS

CONSIDÉRANT QU'il en coûte actuellement plus ou moins 1 049\$ pour effectuer, en régie un (1) transport de cinq (5) tonnes de matériaux secs à Val-des-Monts;

CONSIDÉRANT l'offre de services du transporteur ROCH ET PAULINE PATRY, il en coûterait à la municipalité un montant de 475\$ pour un (1) transport de 31 tonnes de matériaux secs à Val-des-Monts;

CONSIDÉRANT QU'il serait nécessaire de retenir les services d'une chargeuse avec pince (clam) amovible pour le chargement et le tassement des matériaux secs dans la remorque du transporteur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy A. MacKay

ET IL EST RÉSOLU de retenir l'offre de services du transporteur ROCH ET PAULINE PATRY, au montant de 475\$ plus les taxes applicables ;

QUE la municipalité retienne les services d'une chargeuse avec pince (clam) amovible pour le chargement et le tassement des matériaux secs dans la remorque du transporteur;

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-173 AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN
DE VOLLEY-BALL

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire promouvoir et encourager l'activité physique sur l'ensemble de son territoire et pour y arriver, elle installe des équipements de loisir afin de motiver les jeunes comme les moins jeunes à bouger;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser une dépense de plus ou moins 1 500\$ à même le fonds «Parcs et Terrain de jeux» pour l'aménagement d'un terrain de volley-ball dans le secteur du parc municipal incluant l'achat de tous les accessoires pour ce jeu;

QUE les employés de la voirie municipale soient autorisés à faire tous les travaux d'aménagement en régie.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>2012-05-174</u> <u>RÉPARATION À L'UNITÉ N° 9401</u>

RÉTRO-EXCAVATEUR-

CHARGEUR DE MARQUE CASE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser une réparation du rétroexcavateur-chargeur de marque Case et l'achat de pièces d'origine du fournisseur JR BRISSON ÉQUIPMENT LTD au montant de 1 115 \$, plus les taxes applicables;

QUE les réparations soient effectuées à nos ateliers et par notre mécanicien.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-175

LA VOIX DE CHEZ-NOUS

CONSIDÉRANT QUE le comité responsable de la production de ce journal demande une assistance financière de 600\$ à la municipalité pour les trois (3) dernières publications prévues en 2012;

CONSIDÉRANT QUE le comité a commencé tout récemment à solliciter les commerçants de la communauté pour leur vendre des espaces publicitaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de maintenir notre collaboration avec le comité pour la publication du document sur notre site web et par l'expédition de ce journal par le bureau de poste du village, aux mêmes conditions et aux mêmes quantités que la dernière publication;

QUE le conseil municipal consent à leur apporter une assistance financière par l'achat de trois espaces publicitaires d'une valeur de 100\$ chacune soit une participation par édition jusqu'à concurrence de 300\$;

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

Pour : Pauline Sauvé, Jean-Claude Loyer, Pierre Leblanc, Françoise Lafrenière, Derek Dubeau et Gary Lachapelle ;

Contre: Sandy A. Mackay

Résultats: 6 pour et 1 contre

ADOPTÉE PAR LA MAJORITÉ

2012-05-176 STAGE DE TRAVAIL POUR GORDON PICARD

CONSIDÉRANT QUE le Pavillon du Parc propose à la municipalité de transformer le contrat d'intégration de Monsieur Gordon Picard en stage de travail rémunéré ;

CONSIDÉRANT QUE la personne en stage de travail demeure sous la responsabilité du Pavillon du Parc et que le suivi sera assuré par son agent d'intégration ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA conseillère Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'accepter l'entente proposée par le Pavillon du Parc concernant un stage de travail pour Monsieur Gordon Picard;

QUE la municipalité s'engage financièrement à payer à la personne en stage une rémunération de 50\$ aux deux semaines, pour un total de 100\$ par mois;

QUE Monsieur Gordon Picard sera en stage de travail les lundis et les mardis pour une période qui sera déterminée dans le protocole d'entente par son agent d'intégration et le directeur général de la municipalité;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, le protocole d'entente avec les représentants du Pavillon du Parc;

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-177 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le comité santé et sécurité au travail à consulter une personne ressource auprès des autorités compétentes du Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'accompagner dans ses démarches au niveau de la révision de son programme de prévention.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-178 COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de demander auprès des autorités compétentes du Centre de santé et des services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau, une évaluation des risques concernant les différents postes de travail du centre administratif de la municipalité.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de faire publier dans le journal La VOIX DE CHEZ-NOUS et à la radio CHGA, un message d'appréciation et de félicitation à tous les citoyens et citoyennes de Kazabazua pour leur 150^e anniversaire de fondation de leur communauté.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-180 LOCATION D'ORDINATEURS ET
D'UN SERVEUR AVEC DL
INFORMATIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de retenir la proposition de DL Informatique pour le remplacement des ordinateurs du poste de la réceptionniste, de la commis-comptable, du serveur de la municipalité et d'un écran pour la directrice générale adjointe ;

QUE la municipalité accepte l'option IBM d'un bail de location pour ces équipements sur une période de 36 mois, comprenant l'installation et la préparation des équipements F.A.B. au centre administratif de la municipalité;

Montant du financement : 12 454.00\$ + taxes;
 Montant du paiement / mois : 326.75\$ + taxes;

QUE le maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, le contrat de location.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-181 ADOPTION DES COMPTES DE LA PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période ainsi que les ajouts, vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 4709 à 4767 inclusivement pour un montant total de 134 635.20\$.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-182 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier tel que présenté par le directeur général pour la période se terminant le 30 avril 2012.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-183 ADOPTION DES AMENDEMENTS
BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les amendements budgétaires tels que présentés par le directeur général concernant les postes affectés aux assurances de la municipalité pour un montant de 21 624\$.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>2012-05-184</u> <u>ADOPTION DES COMPRESSIONS</u>

BUDGÉTAIRES AU 30 AVRIL

<u>2012</u>

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les compressions budgétaires telles que présentées par le directeur général pour la période se terminant le 30 avril 2012, représentant un montant de 142 459\$.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GRACEFIELD CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS DE LA RIAM

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'appuyer la Ville de Gracefield dans sa requête auprès des autorités compétentes pour que la Régie inter municipale de l'aéroport de Maniwaki «RIAM» change sa date de fin d'année et dépose ses états financiers au début du mois de mars de chaque année.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-186 FONDATION JEAN-CLAUDE

<u>BRANCHAUD - TOURNOI DE</u> <u>GOLF BÉNÉFICE LE 13 JUIN</u>

<u>2012</u>

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE, Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser la participation du conseiller Jean-Claude Loyer, golf et souper, ainsi qu'un souper pour Monsieur le Maire, au tournoi de golf bénéfice de la Fondation Jean-Claude Branchaud, le 13 juin 2012, au Club de Golf Algonquin de Messines, au coût de 200 \$.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

POUR (6): les conseillères Pauline Sauvé et

Françoise Lafrenière, les conseillers Jean-Claude Loyer, Pierre Leblanc, Derek Dubeau ainsi que le maire Gary

Lachapelle;

CONTRE (1): le conseiller Sandy Alexander Mackay;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AVIS DE MOTION

Je soussignée, Françoise Lafrenière, donne avis par la présente qu'un amendement au règlement N°2012-01-001, intitulé RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES ET LA TARIFICATION MUNICIPALE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012, pour ajouter l'article 6.5 VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE UTILISÉE À LONGUEUR D'ANNÉE MAIS DÉPASSANT 2500 GALLONS. «Un tarif de base de 90\$ annuellement plus 3\$ du 100 gallons additionnels sera exigé». Ledit projet de règlement sera déposé à une séance ultérieure pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée.

Françoise Lafrenière Conseillère au siège N° 4

2012-05-187

TECQ - MODIFICATION DU BILAN DES INVESTISSEMENTS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite modifier son bilan des investissements «priorité» concernant la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec «TECQ»;

CONSIDÉRANT QUE la modernisation à l'usine de traitement des eaux potables, dans le secteur du Mont Ste-Marie, ne sera pas évaluée à 300 000 \$, tel que prévu en 2009 ;

CONSIDÉRANT QU'une partie des travaux de modernisation de cette usine a été réalisée dans le cadre du FIMR et du PRECO et que selon nos prévisions, ils sont réduits à 80 000 \$;

CONSIDÉRANT QU' en date du 25 avril 2012, la direction des infrastructures nous informe que nous avons un retard dans la réalisation des travaux pour les investissements prévus pour la période finissant le 31 décembre 2011;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLERE Madame Pauline Sauvé

ET IL EST RÉSOLU de modifier le bilan des investissements prévus aux travaux "priorité # 1", pour les années 2009, 2010 et 2011 comme suit :

- Reporter aux travaux "priorité #1", un montant de 80 000\$ pour la modernisation de l'usine de traitement d'eau potable pour 2012;
- Reporter aux travaux "priorité #4", un montant de 297 131\$ pour la voirie locale pour 2012;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à modifier la demande d'approbation initiale de 2009 pour redistribuer les investissements selon les besoins de la municipalité et les modalités du programme.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-188 EMBAUCHE D'UN JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLERE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de retenir les services de Monsieur Kenneth Picard pour le poste de journalier affecté aux travaux publics ;

QUE cet employé aura comme principale fonction l'entretien des équipements récréatifs annuels de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, et comme autres tâches connexes, des travaux de voirie ;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un contrat de travail pour une période de trois (3) ans, incluant une période de probation de 6 mois.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2012-05-189 <u>FESTIVAL DES ARTS DE LA</u> <u>SCÈNE VAL GATINOIS ÉDITION 4</u>

CONSIDÉRANT QUE la municipalité tiendra en mars 2013 présentera sa 4e édition du Festival des arts de la scène Val Gatinois ;

CONSIDÉRANT QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais « CRÉO » est en appel de projets dans le cadre du soutien au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif / 2012 - 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de présenter une demande d'assistance financière auprès des autorités compétentes de la CRÉO au montant de 7 800 \$ pour une partie du financement de la 4e édition du Festival des arts de la scène Val-Gatinois 2012 - 2013 ;

QUE le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie la demande de soutien financier au développement d'événements identitaires régionaux à caractère culturel et sportif.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>2012-05-190</u> <u>S.A.G.E. – ADHÉSION 2012</u>

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Derek Dubeau

ET IL EST RÉSOLU de payer le renouvellement de notre adhésion à cet organisme, représentant un montant de 500\$ pour l'exercice financier 2012.

Le vote est demandé par Monsieur le Maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Notes au procès-verbal :

- Comité administration et gestion financière se rencontrera les 9 et 14 mai 2012 à compter de 17 h 30;
- Comité services à la population se rencontrera le 14 mai 2012 à compter de 9 h;
- > Comité urbanisme et environnement à déterminer ;

2012-05-191 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU de clore la séance ordinaire, car tous les sujets ont été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gary Lachapelle Yvon Blanchard,
Maire Sec.-trés./directeur

général